

FICHE METHODE : LE JOURNAL ou LIVRE JOURNAL

Le **journal** ou **livre-journal** est un document comptable **obligatoire** qui enregistre, de façon **chronologique** et continue, toutes les opérations économiques effectuées par l'entreprise au cours d'une période appelée exercice **comptable**. Un exercice comptable est une période de 12 mois consécutifs.

Le journal doit être tenu avec soin, **sans blancs** ni **ratures**, et chaque enregistrement doit contenir les informations suivantes :

- La date de l'opération,
- L'intitulé et le numéro de chaque compte utilisé,
- Les montants débités et crédités pour chaque compte,
- La pièce justificative appelée le libellé de l'opération.

Le journal permet donc de connaître avec exactitude le déroulement de l'activité de l'entreprise. Ce formalisme très strict est imposé par le Code général des impôts et le Plan comptable afin de pouvoir fournir rapidement un moyen de contrôle des écritures comptables. C'est un **moyen de preuve**.

Chaque opération commerciale génère une écriture comptable enregistrée dans le journal de l'entreprise chronologiquement. Chaque écriture comporte une date, les numéros et intitulés de compte, les montants, et le libellé.

Date de l'opération				
N° de compte débité	N° de compte crédité	Intitulés de compte	Montant débité	Montant crédité

Exemple : Le 18/09/N, l'entreprise « SARL Les saveurs du Café » vient de recevoir un chèque bancaire de 1 000 € (Numéro de Chèque : 123456789) de son client ALPHONSE pour règlement de la facture 1234.

Extrait du journal de l'entreprise « SARL Les Saveurs du café » :

D	C	18/09/N	D	C
512	411001	Banque	1 000,00	Client Alphonse
		Chèque N°123456789 du Client ALPHONSE pour règlement de la Facture N° 123456		1 000,00

Ou

512	411001	18/09/N	D	C
		Banque	1 000,00	Client Alphonse
		Chèque N°123456789 du Client ALPHONSE pour règlement de la Facture N° 123456		1 000,00